

**M. Anguish:** Voudrait-on bien me faire passer un exemplaire de ce budget, pour que j'en prenne connaissance pendant les interrogations?

**L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest):** Madame le Président, je voudrais poser au président du Conseil du Trésor (M. Johnston) une question au sujet des indemnités versées aux importateurs de pétrole. Dans l'exposé budgétaire du 11 décembre et les documents qui l'accompagnaient, on évaluait à 1.620 milliard de dollars le montant des indemnités pour 1980-81. Nous étions arrivés à ce chiffre en nous basant sur les hausses du prix du pétrole prévues dans notre budget et une estimation du coût du pétrole importé en 1980. Bien sûr, comme l'a fait remarquer à la Chambre le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde), cette estimation se basait sur un prix de vingt-sept dollars et quelques cents le baril.

A l'heure actuelle, le pétrole importé livré à Montréal coûte environ 35 ou 36 dollars le baril et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Dans sa déclaration d'hier soir, le vice premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) a indiqué que la hausse du prix international du pétrole ferait probablement augmenter de un milliard et demi le montant des indemnités versées aux importateurs de pétrole. Faut-il en conclure que l'on évalue maintenant à 3.120 milliards de dollars les indemnités qui devront être versées aux importateurs ou à combien se chiffreront-elles, pour cette année 1980-1981, d'après le président du Conseil du Trésor?

**M. Johnston:** Madame le Président, en même temps que je répons à la question du député, je pourrais peut-être en profiter pour dissiper la confusion résultant de l'écart entre les dépenses totales prévues par le gouvernement et le budget principal des dépenses déposé aujourd'hui.

Dans son discours d'hier soir, le ministre a expliqué la différence entre les prévisions que le gouvernement précédait avait faites en décembre et celles que nous présentons maintenant; celles qu'il a présentées hier soir. Comme il l'a fait remarquer, la hausse du taux d'intérêt de la dette publique, les deux augmentations du prix international du pétrole qui sont survenues en décembre une fois le budget des dépenses établi, sont les principales causes de cette augmentation de deux milliards du total des dépenses prévues.

Pour en venir au budget principal des dépenses déposé aujourd'hui, madame le Président, il s'élève à 58.437 milliards de dollars, c'est-à-dire environ le même chiffre que le montant total des dépenses prévu par l'ancien gouvernement en décembre. Le député n'ignore pas que ces deux chiffres ne représentent pas la même chose. Les 58.4 milliards de dollars équivalaient au total des dépenses prévues alors que les 58.437 milliards représentent le montant total des autorisations qui devront être demandées au Parlement lors du dépôt du budget principal des dépenses, étant bien entendu qu'il faudra faire approuver des budgets supplémentaires au cours de l'année.

Le budget principal des dépenses déposé aujourd'hui s'élève à environ un milliard de plus que ne l'avait prévu l'ancien gouvernement lorsqu'il a déposé son budget de décembre et ses prévisions de dépenses globales dont a parlé le député.

### *Budget principal des dépenses*

● (1640)

L'augmentation de près de un milliard de dollars dans le budget des dépenses est attribuable à un rajustement qu'il a fallu faire pour compenser la première hausse du prix mondial du pétrole; cette hausse était survenue immédiatement après le dépôt du budget, en décembre dernier, mais préalablement à la rédaction définitive des chiffres publiés dans les prévisions budgétaires déposées aujourd'hui.

Les rajustements supplémentaires apportés au total des dépenses sont survenus par la suite et ne figurent pas dans les prévisions; il faudra donc en tenir compte et prévoir de façon réaliste le total de nos dépenses, comme le ministre des Finances l'a fait dans son exposé d'hier soir.

Ces rajustements supplémentaires d'importance, je le répète, madame le Président, s'expliquent par l'augmentation des frais de la dette publique, par la deuxième hausse du prix mondial du pétrole et par la promesse de relever le supplément de revenu garanti. Les prévisions dont nous a fait part, hier soir, le ministre des Finances, au total de 60.4 milliards de dollars, expliquent donc les hausses dont je viens de faire état et auxquelles il faut ajouter un supplément pour les imprévus dans le budget supplémentaire qui paraîtra dans l'année.

J'ose espérer que cette brève explication de la coïncidence de ces deux chiffres, des deux montants de 58.4 milliards de dollars, dissipera tout doute dans l'esprit des députés.

**M. Crosbie:** Madame le Président, je crois comprendre ce que le président du Conseil du Trésor essaie de nous dire, même s'il est un spécialiste du droit fiscal. Il pourrait cependant nous éclairer davantage en nous expliquant les deux crédits sur lesquels repose principalement cette différence. D'après lui, il s'agit des frais de l'intérêt et des compensations versées au titre des importations de pétrole—la différence entre l'exposé du ministre des Finances, le budget qu'il a déposé hier soir et le supplément de revenu garanti.

Pourrait-il nous dire tout simplement—en laissant de côté le budget qu'il a déposé—quelle est pour les intérêts à payer pendant l'année 1980-81 la plus récente estimation établie par le Conseil du Trésor, et que le ministre des Finances a bien dû utiliser? En ce que j'arrive à déterminer, ils doivent se situer autour de 10.7 milliards. Quel est le montant qu'il pense devoir être consacré au relèvement du supplément de revenu garanti en 1980-81, puisque le ministre des Finances a utilisé ce chiffre hier soir, en plus de ce qui figurait déjà dans la loi—à supposer que la nouvelle modification soit adoptée par la Chambre, ce qui ne manquera pas d'arriver. A combien le ministre estime-t-il maintenant le coût total du programme des subventions de prix du pétrole importé cette année pour 1980-81, en fonction de ce qu'il sait déjà du cours international, avec une augmentation de un dollar seulement en janvier et compte non tenu des augmentations qui pourraient intervenir pendant le reste de l'année, parce qu'il n'y en aura peut-être pas. Quel est actuellement le chiffre estimatif au mieux? Est-ce 3.120 milliards comme il me semble? Si le ministre pouvait nous donner ces trois chiffres, cela nous tirerait d'embarras, parce que ce sont les trois postes principaux.